

REGLEMENT DU CONCOURS VIDEO SUR LA MASCULINITE POSITIVE POUR LA REDUCTION DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE



Dans le cadre du programme TAMALLOUK, qui vise à Contribuer aux changements des attitudes sociales et judiciaires face aux violences basées sur le genre (VBG) dans la Région de l'Oriental au Maroc,

L'association Oujda Ain Ghazal 2000 et RCN J&D, conjointement avec l'Université Mohamed Premier (UMP), lancent un concours auprès des étudiant(e)s de l'UMP pour la conception d'une capsules vidéo qui témoigne sur l'intégration positive des hommes comme facteur de réduction des violences basées sur le genre.

<p>Objectif:</p>	<p>Le but de ce concours est de concevoir et de réaliser une capsule vidéo illustrant la vision des jeunes vis-à-vis des violences faites aux femmes et la promotion de l'égalité homme-femme à travers des témoignages sur la masculinité positive¹, notamment l'intégration positive des hommes.</p> <p>Les participants et les participantes sont invités(es), par la réalisation d'une vidéo d'une durée maximum de 5 minutes (générique compris), à proposer un message de prévention et de lutte contre les violences faite aux femmes, en favorisant une masculinité positive qui aiderait les hommes à comprendre les causes profondes d'une masculinité négative à l'origine des violences et d'offrir des moyens alternatifs positifs d'affirmer leur identité masculine (témoignage / masculinité/ violence).</p> <p>Cette production pourra s'appuyer sur des histoires réelles, imaginaires ou utopiques, traitées avec humour ou gravité, s'inscrivant dans le passé, le présent ou l'avenir.</p> <p>La trame générale de la Vidéo devra être centrée sur le thème du jeu-concours.</p> <p>Le concours sera ouvert le 26 Mars à 9 heures et s'achèvera le 15 avril 2019 à minuit.</p>
<p>Concepts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Masculinité positive : considère le respect des droits des femmes et l'égalité genre pas comme une menace des droits de l'homme, mais comme une opportunité pour les hommes à pouvoir développer tous les aspects de leur personnalité et pas uniquement les aspects traditionnellement considérés comme masculins.

	<p>L'égalité genre et le respect des droits des femmes sont parfois perçus par les hommes comme une menace de leurs droits à eux. La vision traditionnelle de la masculinité peut aussi avoir de effets négatifs pour l'homme, qui doit toujours être le plus fort et le plus responsable, défendre sa famille et son honneur, et assurer le revenu de la famille, sans montrer ses émotions, son doute ou son besoin d'aide, et sans pouvoir s'occuper de l'éducation quotidienne des enfants, la préparation des repas ou autres tâches ménagères. Ceci met une pression énorme sur les hommes. Cet excès de responsabilité va de pair avec un excès de pouvoir sur les femmes, qui ne sont pas considérées comme égales mais doivent être soumises et obéissantes. Ce sont ces attitudes genre qui créent le contexte dans lequel les violences basées sur le genre deviennent possibles et restent tabou. Par contre, la masculinité positive considère non seulement les femmes comme égales aux hommes mais voit dans cette égalité aussi un avantage pour les hommes, qui peuvent désormais partager les responsabilités avec leurs femmes, échanger avec elles sur les besoins de la famille, les choix à faire, les revenus, se répartir les tâches d'éducation des enfants et du ménage selon les intérêts de chacun et les besoins du moment, etc. et aussi montrer qu'ils ne sont que des êtres humains avec des sentiments et des besoins. Ainsi, la masculinité positive est le complément du respect des droits des femmes et de l'égalité genre qui ne sont pas des menaces pour les hommes, mais une opportunité pour les hommes de s'épanouir aussi et développer tous les aspects de la personnalité et pas uniquement les aspects traditionnellement considérés comme masculins.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Violences Basées sur le Genre : toutes les violences faites aux femmes/hommes et aux filles/garçons, que ce soit des coups et blessures, des violences sexuelles, des abus psychologiques, ou des dépravations financières ou économiques.
Public cible	Etudiant(e)s de l'Université Mohamed Premier
Production attendue	<ul style="list-style-type: none"> - Un micro métrage de 4 à 5 min au format mp4. - Chaque production sera nommée de la manière suivante : nom_prénom.mp4 - Un titre (les vidéos sans titre ne seront pas analysées).
règlement	<ul style="list-style-type: none"> - Les candidat(e)s doivent être âgés de moins de 25 ans révolus au 31 décembre 2019. - Les vidéos pourront être l'œuvre d'une seule personne ou d'une équipe, quel que soit le nombre. La catégorie dans laquelle concourra une équipe sera déterminée en fonction de l'âge moyen de l'équipe. - Les participants/es s'engagent à respecter le droit à l'image des personnes filmées

	<p>et à leur faire signer un formulaire de cession gracieuse des droits sur leur image.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les participants/(es) garantissent que leur Vidéo est originale, inédite et qu'ils sont titulaires ou dûment autorisés à disposer de l'intégralité des droits de propriété intellectuelle attachés à cette vidéo (extraits vidéo, photos, musique...). - La participation à ce concours est entièrement gratuite et implique que les auteur-e-s certifient avoir eux-mêmes réalisé leur vidéo sans le concours d'un tiers non mentionné et sans utilisation d'œuvres ou extraits d'œuvres préexistantes non mentionnées. - Le micro- métrage devra : <ul style="list-style-type: none"> • correspondre à la thématique choisie ; • comporter un titre ; • être libre de droits pour être publié ultérieurement ; • les retouches et montages sont autorisés ; - les participants/es doivent être les auteurs des capsules envoyées et celles-ci doivent de ce fait être originales et inédites. - les candidats et les candidates autorisent l'association Ain Ghazal et l'Université Mohamed Premier à utiliser ces capsules à des fins non lucratives de promotion et de diffusion. - la participation au présent concours implique l'acceptation du présent règlement.
Calendrier	<ol style="list-style-type: none"> 1. Enregistrez votre candidature avant le 15 avril 2019 sur : https://goo.gl/forms/Un7LMS9ijVLBhTKk1 2. Les résultats de la présélection seront annoncés à la fin du mois d'avril 2019. 3. Les candidat(e)s sélectionné(e)s vont bénéficier d'un accompagnement personnalisé par des spécialistes pour le montage techniques des capsules et le renforcement des notions sur la thématique. 4. La date buttoir pour déposer les versions finales des capsules vidéo est 31 août 2019. 5. Un évènement de clôture et de distributions des lots (les 3 premiers gagnants) sera co-organisé en novembre 2019.

ⁱ - Dans beaucoup de cas, la violence subie par les femmes vient d'une dynamique identitaire positionnant l'autorité de l'homme au-dessus de celle de la femme et que les cultures, valeurs et convictions des sociétés africaines dans son ensemble perpétue, prenant source dans des visions du masculin et du féminin qui opposent et créé de l'inégalité plutôt que ne complémentent. Comment travailler alors sur une masculinité positive qui aident les hommes à comprendre les causes profondes d'une masculinité négative à l'origine des violences et d'offrir des moyens alternatifs positifs d'affirmer leur identité masculine.